

**COMMUNE DE METHOD**

Contrôle des habitants

Rue de la Forge 22

1438 Method

Attestation du logeur, titulaire du bail à loyer ou propriétaire***Ne concerne pas les adresses postales, mais l'hébergement effectif***

En vertu de l'article 24 de la Loi sur le contrôle des habitants du 9 mai 1983, celui qui fait une déclaration incomplète ou inexacte ou contrevient de toute autre manière aux prescriptions de ladite Loi, est passible d'une amende de vingt à deux mille francs.

Identité du logeur

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom et prénom(s)	
Adresse et n°	
NPA et localité	
Téléphone(s)	
Adresse e-mail	

Atteste que la (les) personne(s) mentionnée(s) ci-après réside(nt) de manière effective dans le logement ci-dessous (adresse du logement occupé par le(s) sous-locataire(s) :

Adresse et n°			
NPA et localité			
Ancien locataire			
Etage		N° EWID (Logement)	
Surface totale	/m2	N° EGID (Bâtiment)	
Gratuit	<input type="checkbox"/>	Payant	<input type="checkbox"/>

Personne(s) hébergées(s)

Nom et prénom(s)	Né(e) le	A emménagé le	N° de tél. (portable)

Date : Signature **du logeur** :

Signature du conjoint* :

*Si le bail à loyer est au nom des époux, la signature des deux conjoints est requise.

Annexes :

- Copie du bail à loyer
- Pièce d'identité du logeur
 - Pièce d'identité du logeur vérifiée au guichet
 - Copie de la pièce d'identité détruite après vérification